



23.11.2020 - 10:17 Uhr

Trois fois plus de dépannages de vélos

Berne (ots) -

Depuis 2018, en plus du service de dépannage pour les voitures, le TCS propose à ses sociétaires un service de dépannage pour les vélos. Depuis son introduction, les cas de pannes de vélos sont en croissance constante. Les cas concernant des vélos électriques, en particulier, augmentent rapidement. Mais les problèmes de pneus restent, de loin, la cause de panne la plus fréquente.

En 2018, le TCS a introduit le service de dépannage de vélos pour ses membres. La raison était simple: le TCS veut pouvoir fournir une assistance à ses membres en cas de panne, quel que soit leur moyen de transport. Depuis l'introduction de ce service, le nombre de dossiers ouverts à la suite de pannes de vélos ne cesse d'augmenter. Et selon les chiffres du TCS, le nombre de demandes pour une assurance qui puisse venir en aide en cas de panne ou d'accident de vélo est en augmentation.

Trois fois plus de dépannages qu'en 2018

En 2018, le TCS n'a enregistré qu'environ une panne de vélo par jour, soit 380 dossiers ouverts. En 2019, le nombre de cas avait déjà plus que doublé. Et à la fin octobre de cette année, on comptait déjà 1'000 interventions de patrouilleurs pour des pannes de vélos. En 2020, c'est en zone urbaine et en Suisse romande que la plupart des pannes de vélos se sont vérifiées, en particulier en ville de Genève.

Cause des pannes

C'est, de loin, avec leurs pneus que les cyclistes rencontrent le plus de problèmes. On signale aussi souvent des problèmes avec la chaîne ou avec la motorisation des vélos électriques. Dans 62% des cas, la ou le cycliste peut repartir avec son vélo classique au terme du dépannage, c'est également le cas de 58% des cyclistes avec un vélo électrique. Et s'il n'est pas possible de réparer le vélo sur place, le TCS s'assure que le cycliste puisse arriver au terme de son trajet et son vélo est emmené au prochain atelier ou au domicile.

Augmentation des pannes de vélos électriques

Les vélos électriques sont très demandés, en particulier depuis le début de la pandémie de coronavirus. Et l'augmentation du nombre de vélos électriques, spécialement dans le trafic urbain, se reflète également dans le nombre de pannes. Celles impliquant des vélos électriques a significativement augmenté en 2020. En 2018, les pannes liées à un vélo électrique représentaient 38% du total des pannes. L'année suivante, cette proportion était de 39%. En 2020, les pannes de vélos électriques représentent déjà 45% du total. Quand le moteur tombe en panne, suivant le modèle, un vélo électrique est souvent difficile à déplacer. Le patrouilleur peut soit le réparer sur place, soit l'amener au prochain garage, soit encore le transporter jusqu'au domicile du membre.

Les choses à **contrôler régulièrement** sur un vélo:

Généralités:

- L'état et l'âge des pneus (pas de fissures, profil suffisant) et une bonne pression de gonflage (selon les données mini/maxi figurant sur le flanc du pneu).
- L'état des freins avant et arrière, en particulier l'épaisseur des plaquettes et du disque sur les vélos équipés de freins à disque. Si les plaquettes ont une épaisseur de 1 mm ou moins, il faut les remplacer assez rapidement. En cas de freins sur jante, il faut songer à remplacer les patins dès que l'épaisseur des blocs de gomme est inférieure à 1 mm. Avec des freins sur jante, pensez également à vérifier l'épaisseur et l'état du bord de la jante.
- L'état des roues. Pincez les rayons deux par deux avec les doigts. S'ils ne sont pas assez tendus, adressez-vous à un spécialiste ou, si vous savez le faire, retendez-les avec une clé à rayons pour que la roue soit bien centrée.
- L'entretien régulier de la chaîne (graissez la chaîne depuis le dessus en tournant les pédales vers l'arrière). Enlevez l'huile en excès de la chaîne.

Vélo électrique:

- Rechargez la batterie après chaque utilisation pour empêcher une décharge complète.
- Si le vélo électrique n'est pas utilisé durant une longue période, il est conseillé de recharger la batterie tous les deux mois, parce qu'une certaine perte de charge spontanée est normale. Au moment du stockage, la batterie devrait être chargée entre 50% et 70%.

- Les basses températures et l'humidité sont néfastes, en particulier pour la batterie. Si le vélo séjourne à l'extérieur dans le froid et l'humidité, démontez si possible la batterie et protégez les contacts d'alimentation du support de batterie.
- Si vous roulez par temps froid, laissez la batterie se réchauffer un peu à l'intérieur avant de commencer à la recharger.
- Si le vélo a stationné longtemps au froid à l'extérieur, ne l'utilisez pas tout de suite à la puissance maximale.

Contact:

Valérie Durussel, porte-parole du TCS, 058 827 27 26, 076 367 25 33, valerie.durussel@tcs.ch, www.presetcs.ch,
www.flickr.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000091/100860310> abgerufen werden.